Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600289-20251126-DELACHSUCCHERVX-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

Le 26 novembre 2025
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **20 novembre 2025** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVIN, Maire.

PRESENTS : BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BURBAN Sy. CHAUVIN B. COILIER A. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. LE ROUX M. MAHE C. MOURRO S. OILLAUX P. PEDRON A. RICHARD D. RICHARD P. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BURBAN Sa. (procuration à BURBAN Sy.) LAIDIN F. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : PEDRON A.

Objet : Achat de terrains – Successions Hervieux

Suite aux courriers adressés à l'ensemble des héritiers au mois d'août, de nombreuses réponses positives sont arrivées en mairie. C'est pourquoi, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir confirmer ses intentions d'achat des parcelles suivantes :

- Succession de Eugène HERVIEUX : parcelle cadastrée section E numéro 613 – 16 héritiers
- Succession de Théophile HERVIEUX : parcelles cadastrées section E numéros 612 et 1031 – 8 héritiers
- Succession d'Honoré HERVIEUX et Ambroisine HERVIEUX née PROVOST : parcelles cadastrées section E numéros 610, 611 et 615 – 46 héritiers

Les héritiers ressortent tels qu'ils ont été identifiés par le cabinet COUTOT-ROERHIG.

Le prix d'acquisition proposé est l'euro symbolique versé à chacun des héritiers de chacun des dossiers. L'ensemble des frais de notariés seront supportés par la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal adopte ces propositions et charge Monsieur le Maire de le représenter dans les formalités liées à ces mutations.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 2 décembre 2025.

Fait à Caden, le 26 novembre 2025
Le Maire

